

La première estimation des créations d'emplois au quatrième trimestre 2005 est publiée ce matin. Les intersyndicales de l'Insee et du service statistique du ministère de l'Emploi (Dares) protestent contre les critiques du gouvernement sur la fiabilité de leurs chiffres.

# Les faibles créations d'emplois alimentent le débat sur la qualité des statistiques

Les statistiques ne font pas, en ce moment, bon ménage avec la politique. Et la publication, ce matin, par l'Insee de la première estimation des créations d'emplois salariés au quatrième trimestre 2005 ne devrait pas mettre un terme à une polémique née, depuis quelques mois, de la déconnexion entre la baisse du chômage (près de 180.000 demandeurs d'emploi en moins entre mars et décembre) et la faiblesse, du nombre d'emplois créés (34.000 sur les neuf premiers mois de l'année dans les secteurs essentiellement marchands).

Le gouvernement explique notamment cet écart par l'incapacité de l'Insee et de la Dares, la direction statistique du ministère de l'Emploi, de mesurer correctement l'évolution des créations de postes dans les entreprises de moins de 10 salariés et dans le secteur non marchand. Deux champs éminemment sensibles puisqu'ils concer-

nent les deux chantiers phares de la politique publique de l'emploi que sont le contrat nouvelles embauches et, notamment, le plan de cohésion sociale.

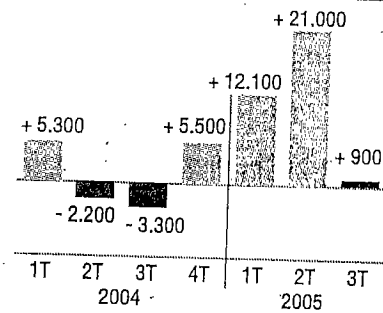
Piquée au vif, l'intersyndicale de la Dares (CGT, Unsa, SNU, Syntef-CFDT, SUD) a publié, début février, un tract dénonçant les « pressions gouvernementales tout à fait inédites sur l'élaboration des chiffres de l'emploi », qui consistent à « décrédibiliser les statistiques actuellement disponibles tant qu'elles ne confirment pas le credo gouvernemental ». L'intersyndicale de la Dares critique en outre « des délais de publication » des études qui « s'allongent de façon anormale ».

## « Sans doute perfectibles »

Mercredi, l'intersyndicale de l'Insee (CGT, CFDT, CGT-FO, SUD), l'Institut national de la statistique, a prévenu qu'elle « n'accepterait pas que le gouvernement s'attaque à l'objectivité et l'indépendance des statisticiens publics vis-à-vis du pouvoir politique », même si elle juge par ailleurs les statistiques de l'emploi « sans doute perfectibles ». « Si on se trompe, c'est plutôt de quelques milliers que de quelques dizaines de milliers. Avec une croissance de 1,4 % l'an dernier, on ne peut de toute façon pas espérer des choses mirobolantes sur l'emploi », estime de son côté Oli-

## Les créations d'emplois salariés en France

En nombre



Idé / Source : Insee

**Selon l'Insee, 34.000 emplois ont été créés sur les neuf premiers mois de l'année dans les secteurs essentiellement marchands.**

vier Marchand, responsable du département emploi et revenus d'activités à l'Insee.

Pour dépassionner le débat, un groupe de travail inter-administrations a été mis en place au début de l'année pour travailler à l'amélioration de la statistique publique. Ces sujets seront aussi évoqués le 24 février au Conseil national de l'information statistique (CNIS), qui assure la concertation entre producteurs et utilisateurs des statistiques publiques. Un débat sera mené sur « la méthode d'estimation de l'emploi et du chômage » et l'emploi des non-salariés. De nouvelles enquêtes sur les très petites entreprises et sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches seront également probablement lancées. De quoi satisfaire le gouvernement, qui espère ainsi une mesure plus proche de la réalité du monde du travail. Le temps statistique n'étant pas le temps politique, leurs résultats ne seront toutefois pas immédiats.

VÉRONIQUE LE BILLON

## Plusieurs sources d'information, aux champs et à la méthodologie différents

L'Insee, la Dares, l'Unedic (sur le champ des affiliés à l'assurance-chômage), et l'Acoss (l'agence de recouvrement des cotisations sociales) évaluent chacun l'évolution de l'emploi, avec des périmètres et des méthodologies différents. Plusieurs points cristallisent la polémique entre les services statistiques et le gouvernement.

● **Les entreprises de moins de dix salariés.** L'Insee publie, quarante-cinq jours après la fin de chaque trimestre, une première estimation des créations d'emplois salariés, basée sur l'enquête Acemo de la Dares, elle-même menée auprès des entreprises de plus de 10 salariés. Pour évaluer les créations de postes dans les entreprises de moins de 10 salariés, l'Insee extrapole l'évolution de l'emploi réalisée sur ce champ les années précédentes. Lorsqu'un changement de législation intervient, comme le contrat nouvelles embauches, l'Insee ne peut donc le voir immédiatement. Lorsqu'elle publie ses résultats « révisés », soixante-dix jours après la fin de chaque trimestre, l'Insee intègre les nouvelles sources disponibles,

notamment celles de l'Acoss, plus précises sur l'évolution de l'emploi effective dans les entreprises de moins de 10 salariés.

● **L'emploi non marchand.** Les secteurs non marchands recouvrent la santé, l'action sociale, l'éducation et l'administration publique (et notamment les emplois aidés non marchands relancés par le gouvernement l'an dernier). Au contraire de l'Insee, l'Unedic intègre l'emploi non marchand dans ses données, publiées soixante-dix jours après la fin d'un trimestre. L'Insee a prévu une croissance de 0,8 % de l'emploi dans ce secteur en 2005.

● **L'emploi non salarié.** Il n'existe pas de statistique infra-annuelle, c'est-à-dire ayant une périodicité plus courte que l'année, sur l'emploi non salarié, qui recouvre, pour l'essentiel, les professionnels indépendants. Il faudra attendre la publication annuelle des statistiques de l'emploi total, dans un mois, pour avoir un bilan complet de 2005. L'Insee avait prévu une croissance de l'emploi total de 0,5 % pour l'année dernière, soit 120.000 personnes. L'enquête emploi, qui sera pu-

blée début mars permettra aussi de réviser l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi et du taux de chômage l'an dernier.

V. L. B.